

Lutter contre le décrochage scolaire

Le travail mené conjointement entre l'éducation nationale et l'INSEE, pour faire un état des lieux des diplômés en Franche-Comté et du devenir des élèves de la voie professionnelle, répond à trois attentes :

- celle d'une rétrospective qui nous enseigne l'évolution considérable de l'école qui a su en 30 ans accompagner massivement les classes d'âge vers un premier diplôme, et aussi une baisse des sorties sans diplôme de plus de 25 % pour les filles, et 9 % pour les garçons ;
- celle d'une analyse multicritères sur l'année 2009 qui porte sur les élèves de la voie professionnelle et ceux de l'enseignement adapté. La diversité des parcours au sein de l'éducation nationale, de l'agriculture, d'établissements privés ou de CFA rend la tâche complexe mais riche d'enseignement ; ainsi les domaines et les niveaux de formation, l'origine sociale et le sexe mais également le lieu de vie sont autant de facteurs atténuant ou aggravant le décrochage scolaire ;
- celle d'une prospective qui se nourrit de ces analyses, car la lutte contre le décrochage scolaire est non seulement l'affaire de l'identification des décrocheurs et de leur « rattrapage », mais également la responsabilité d'une structuration de la carte des formations, d'une orientation guidée, qui doivent contribuer à favoriser la prévention du décrochage scolaire.

La présente étude, conduite par la direction régionale de l'INSEE, en partenariat avec les services du rectorat et la participation de la DRAAF, intervient au moment où se mettent en place, sur l'ensemble du territoire, les plateformes de lutte contre le décrochage scolaire. Il s'agit d'un système efficace permettant d'identifier ceux qui quittent tout système de formation (dans l'éducation nationale, l'enseignement agricole ou par voie d'apprentissage) avant l'obtention de leur diplôme et ce en vue de les accompagner.

Les représentations ont la vie longue, il importe de savoir élaborer des analyses sur des situations complexes pour en dégager les actions stratégiques relevant de la remédiation comme de la prévention. À la lecture de ces analyses, quelques pistes de réflexion peuvent être proposées : il y a parmi les décrocheurs une demande particulière des élèves de Segpa, il faudra y apporter des réponses ; la rénovation de la voie professionnelle favorise la prévention du décrochage alors qu'il n'y avait pas unanimité sur cet état lors de sa mise en place ; les publics les plus sensibles au décrochage scolaire sont plutôt issus de familles appartenant à une catégorie socioprofessionnelle défavorisée, habitent en milieu urbain ou préparent un CAP.

Le Recteur E. Martin

TROIS FRANCS-COMTOIS SUR DIX N'ONT PAS DE DIPLÔME QUALIFIANT

En 2006, trois Frانس-Comtois sur dix ayant quitté le système éducatif sont sans diplôme qualifiant. Ces sorties précoces affectent leur insertion sur le marché du travail. Cela constitue un enjeu de lutte important pour les acteurs locaux en charge de l'éducation. Les personnes non qualifiées ne sont pas réparties uniformément sur le territoire régional. Elles répondent notamment à des profils démographiques et productifs des zones d'emploi. Par ailleurs, les caractéristiques familiales influent sur le risque d'achever sa scolarité sans qualification. Elles concernent le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et le statut d'activité du chef de famille, la taille et la structure de la famille.

En 2006, 200 000 Frانس-Comtois âgés de 16 à 64 ans et ayant achevé leur scolarité sont sans qualification. Ils ne possèdent aucun diplôme, ou seulement le certificat d'études primaires, ou le brevet des collèges et ses équivalents. Ils représentent 31 % de la population régionale non scolarisée, autant qu'en France de province (30 %).

La qualification : un enjeu d'insertion sur le marché du travail

Cette réalité se heurte au constat que posséder des diplômes qualifiants facilite l'insertion professionnelle et l'accès aux emplois

qualifiés. Pour les acteurs régionaux en charge de l'éducation, qualifier le plus grand nombre possible de jeunes devient un enjeu majeur.

Les personnes sans qualification sont en position moins favorable lorsqu'elles abordent le marché du travail. Elles sont plus souvent inactives ou au chômage. Ainsi, en 2006, en Franche-Comté, 53 % des inactifs et 40 % des chômeurs ne possèdent aucun diplôme qualifiant. Parmi les actifs ayant un emploi, la part correspondante n'est que de 24 %. Par ailleurs, lorsqu'un individu sans qualification travaille, il est plutôt ouvrier ou employé non qualifié. Parmi les actifs frانس-comtois occupés,

sans qualification, 48 % sont ouvriers ou employés non qualifiés et seulement 2 % occupent des fonctions de cadres supérieurs.

La personne non qualifiée en emploi est plus fréquemment liée à un contrat court et/ou à temps partiel. Ainsi, en 2006, dans la région, 15 % des personnes sans qualification disposent d'un contrat de travail à durée limitée (CDD, intérim, contrats aidés...), contre 12 % chez les diplômés. Les jeunes générations (16-29 ans) occupent 4,5 fois plus souvent un emploi à durée limitée que les plus âgées (50-64 ans). Par choix ou contraints, 20 % des personnes sans qualification travaillent à

temps partiel, contre 16 % chez les diplômés. De plus, chez les non qualifiés, le sous-emploi concerne sept fois plus les femmes que les hommes.

Entre 1990 et 2006, le taux de Francs-Comtois non qualifiés baisse considérablement

Face à cet enjeu d'insertion professionnelle, la chute du taux de non qualifiés observée entre 1990 et 2006 en Franche-Comté, comme en France de province, est donc un élément positif. Cette baisse est respectivement de 21,2 et 21,9 points. Elle reflète principalement le remplacement des générations plus anciennes, en moyenne moins diplômées, par de plus jeunes accédant plus fréquemment à l'enseignement secondaire et aux premiers diplômes qualifiants. Ainsi, en 2006, la non-qualification touche deux fois plus la catégorie des 50-64 ans que celle des 16-29 ans (respectivement 44 et 21 %).

Par ailleurs, la baisse du taux de non qualifiés profite davantage aux femmes qu'aux hommes. Entre 1990 et 2006, celle-ci est respectivement de -23 et -19,3 points. Toutefois, en 2006, les femmes les plus âgées restent plus touchées par la non-qualification. Parmi les 50-64 ans, 50 % des Franc-Comtoises sont sans qualification, pour 37 % chez les hommes. Par contre, chez les jeunes de 16 à 24 ans, le rapport est à l'avantage des femmes : 25 % contre 28 %.

De fortes disparités d'une zone d'emploi à une autre

Les taux de personnes non qualifiées varient d'une zone d'emploi à une autre. En 2006, avec des taux supérieurs à 34 %, le nord de la Franche-Comté et la zone de Saint-Claude sont plus touchés par la non-qualification qu'en moyenne régionale (31 %). Dans ces zones, le marché de l'emploi est moins dynamique qu'ailleurs, ce qui accroît les difficultés pour les moins diplômés. Les non qualifiés sont ainsi plus souvent au chômage qu'en moyenne nationale.

En dépit d'une population locale plus jeune qu'en moyenne régionale, la zone de Morteau affiche aussi une proportion élevée de non qualifiés (34 %). Grâce à l'importance des besoins de main-d'œuvre en Suisse et à la composition du tissu économique local, ceci constitue moins qu'ailleurs un

Entre 1990 et 2006, la part de non qualifiés se réduit considérablement

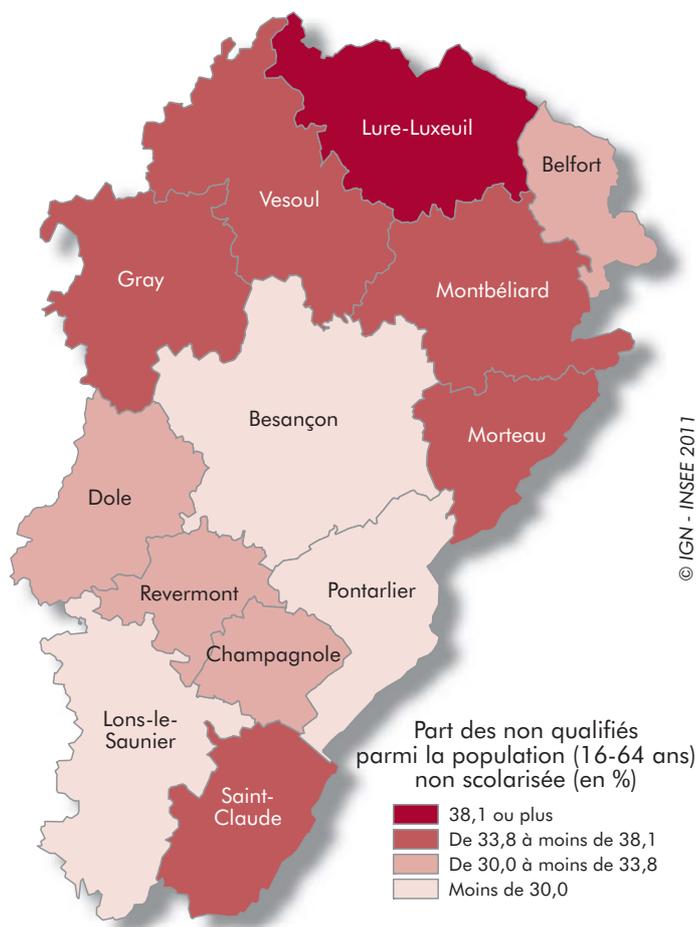
Répartition et évolution de la part des non qualifiés parmi la population non scolarisée (16-64 ans) par zone d'emploi en Franche-Comté

Zones d'emploi	Part (en %)			Évolution (en points)		
	1990	1999	2006	1990/1999	1999/2006	1990/2006
Champagnole	56,2	40,9	31,3	-15,3	-9,6	-24,9
Morteau	58,4	44,0	33,8	-14,4	-10,2	-24,6
Revermont	54,5	40,4	30,1	-14,1	-10,3	-24,4
Gray	59,1	43,9	35,1	-15,2	-8,8	-24,0
Lure-Luxeuil	60,6	46,9	38,1	-13,7	-8,8	-22,5
Pontarlier	49,5	35,6	27,1	-13,9	-8,5	-22,4
Lons-le-Saunier	49,8	35,1	27,7	-14,7	-7,4	-22,1
Vesoul	56,5	41,7	34,4	-14,8	-7,3	-22,1
Dole	51,3	36,8	30,3	-14,5	-6,5	-21,0
Besançon	45,7	32,6	25,4	-13,1	-7,2	-20,3
Saint-Claude	55,1	41,9	35,0	-13,2	-6,9	-20,1
Montbéliard	55,1	43,0	35,3	-12,1	-7,7	-19,8
Belfort	48,9	36,3	30,5	-12,6	-5,8	-18,4
Franche-Comté	52,3	38,8	31,1	-13,5	-7,7	-21,2

Source : INSEE (RP 1990, 1999 et 2006 [exploitations complémentaires])

Hormis la zone d'emploi de Belfort, le nord de la Franche-Comté est plus touché par la non-qualification

Répartition des taux de non qualifiés par zone d'emploi en Franche-Comté en 2006



Source : INSEE (RP 2006 [exploitation complémentaire])

handicap. Parmi les actifs ayant un emploi, 20 % sont ouvriers non qualifiés contre 15 % en Franche-Comté.

La zone d'emploi de Belfort offre un profil plus contrasté. D'un côté, elle affiche un taux de non qualifiés proche du niveau régional. De l'autre, elle compte proportionnellement plus de diplômés de l'enseignement supérieur qu'en moyenne régionale (+ 2,2 points). Ceci s'explique

notamment par la concentration d'emplois de cadres et la présence de pôles universitaires dans cette zone.

Enfin, certaines zones d'emploi présentent des taux de qualification plus favorables qu'au niveau régional. Dans le territoire de Pontarlier, la proportion de personnes sans qualification est de quatre points inférieure à la moyenne régionale. Cet écart s'explique, en partie, à travers

la structure par âge, indiquant la présence d'une population plus jeune. De plus, le tissu économique local, davantage tourné vers la construction et les services que vers l'industrie, favorise la présence d'emplois nécessitant des qualifications au moins égales à un CAP ou un BEP. Par exemple, parmi les actifs occupés dans le secteur de la construction, 53 % possèdent un CAP ou un BEP.

Dans la zone de Besançon, la part des non qualifiés est faible. Elle correspond à peine à un quart des habitants. Les niveaux de diplôme y sont beaucoup plus élevés qu'en moyenne franc-comtoise. Ceci s'explique principalement par le statut de Besançon. En tant que capitale régionale, cette dernière bénéficie d'une présence plus forte d'emplois qualifiés.

Les « décrocheurs » de la formation professionnelle en 2009

Les élèves de la voie professionnelle et de l'enseignement adapté sont plus fortement confrontés au décrochage scolaire que ceux empruntant la voie générale ou technologique. C'est pourquoi le rectorat s'est intéressé aux 9 000 jeunes ayant entamé, en 2008-2009, une formation dans la voie professionnelle*. Parmi ceux-ci, 10 % n'ont pas poursuivi leur cycle d'études en 2009-2010. Ces « décrocheurs » sont légèrement surreprésentés dans les grands pôles urbains de Besançon, Montbéliard, Dole, Belfort, ainsi que dans la zone d'emploi de Gray. 67 % des décrocheurs se concentrent dans ces zones. Ces dernières rassemblent 62 % de l'ensemble des jeunes étudiés.

Toutes choses égales par ailleurs, l'influence du lieu de résidence sur le décrochage est confirmée. Ainsi, à caractéristiques égales, telles la catégorie sociale des parents, le régime boursier et le type de formation suivie, un jeune résidant en milieu urbain a 1,7 fois plus de risque d'abandonner sa formation qu'un jeune résidant en milieu rural.

Tous les niveaux de formation sont touchés par ce phénomène de décrochage. Toutefois, les 1^{res} années de CAP et de bacs professionnels (en 2 ans ou en 3 ans) enregistrent les taux de rupture les plus forts.

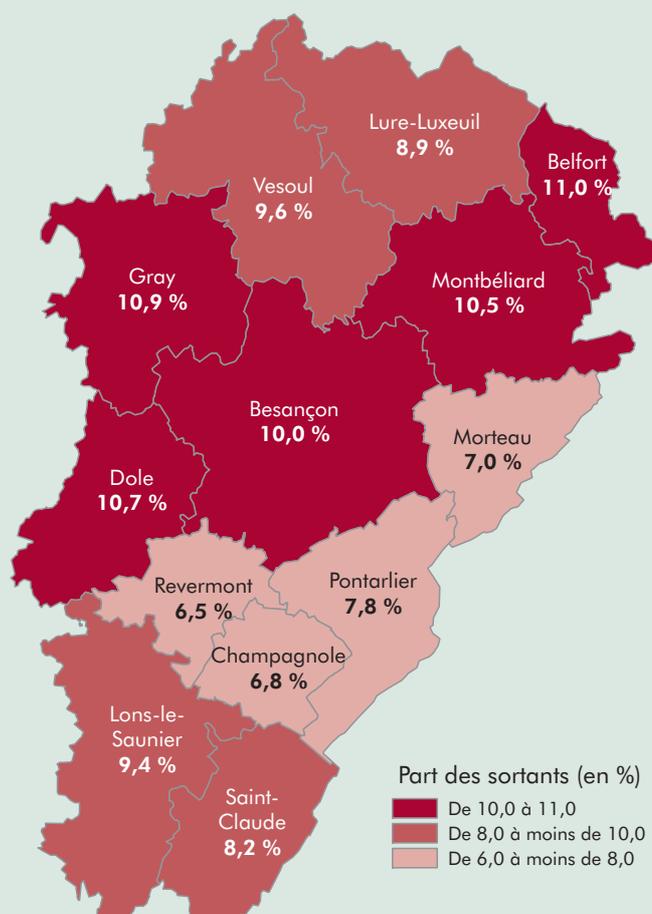
De même, aucune formation professionnelle n'est épargnée. Les spécialités en services sont davantage concernées par le décrochage, en particulier le secteur du commerce et de la vente. Il attire pourtant beaucoup de jeunes à l'entrée en formation.

Autant d'éléments à prendre en compte aujourd'hui pour réussir la réforme de la voie professionnelle. Celle-ci a généralisé le bac professionnel en 3 ans, mais aussi l'accompagnement personnalisé des élèves à chaque niveau.

Service Statistique Académique du Rectorat de Besançon

* Concerne les jeunes scolarisés en 1^{re} année de bac pro en 3 ans ou en 2 ans, 2^e année de bac pro en 3 ans, 1^{re} année de Brevet des métiers d'arts, 1^{re} année de Cap 2 ans et 1^{re} année de Bep en 2 ans ou dans l'enseignement adapté (6^e à 3^e des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté - Segpa).

Davantage de « décrocheurs » en zones urbaines Part des sortants en cours de formation professionnelle en 2009 en Franche-Comté par zone d'emploi



Source : rectorat de Besançon (Base élève académique, rentrée 2009)

Dans une famille, plus le chef a un niveau de diplôme élevé, plus la probabilité d'être qualifié augmente

Au-delà des écarts territoriaux observés, les disparités d'ordre familial ont aussi une influence significative sur les sorties du système éducatif sans qualification. En effet, pour un jeune, âgé de 16 à 29 ans et vivant encore chez ses parents, le risque de sortie précoce décroît avec l'élévation du niveau de diplôme du chef de famille. Ainsi, en Franche-Comté, « toutes choses égales par ailleurs », avoir un parent titulaire d'un CAP ou d'un BEP comme diplôme le plus élevé, divise par 1,6 le risque d'être sans diplôme qualifiant. Ce risque diminue davantage si les parents possèdent un baccalauréat comme dernier diplôme (divisé par 1,8) ou un diplôme de l'enseignement supérieur (divisé par 2,3).

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille et réussite scolaire des enfants sont liées

Dans une moindre mesure, la catégorie socioprofessionnelle et le statut d'activité ⁽¹⁾ du chef de famille pèsent aussi sur les chances de réussite scolaire. En effet, en Franche-Comté, à caractéristiques identiques, l'enfant d'ouvrier a 1,3 fois plus de risques d'être non qualifié que l'enfant de cadre supérieur. En revanche, par rapport à

un jeune dont le parent est au chômage ou inactif, il a une probabilité plus faible d'être sans qualification.

Le risque d'être non qualifié est plus grand dans une famille nombreuse et/ou monoparentale

« Toutes choses égales par ailleurs », plus une famille compte d'enfants et plus ces

derniers ont un risque élevé de sortir du système éducatif en n'ayant aucune qualification. Ainsi en 2006, un jeune appartenant à une famille nombreuse ⁽²⁾, a 2,1 fois plus de risques d'être sans diplôme qualifiant à la fin de sa scolarité qu'un enfant unique. Vivre dans une famille nombreuse peut compliquer les conditions matérielles d'études nécessaires à l'obtention d'un diplôme, notamment par le « surpeuplement » du logement. Cette

situation modifierait aussi le partage des ressources parentales, par exemple en termes de disponibilité de temps et de moyens financiers. De plus, les familles nombreuses ont en moyenne un profil moins favorisé. Celui-ci se caractérise, notamment, par un taux de pauvreté plus élevé et une structure recomposée plus fréquente, influençant la réussite scolaire des enfants. De même, les enfants de famille monoparentale ont une

Influence des caractéristiques familiales sur la probabilité d'être non qualifié pour un jeune Franc-Comtois

Variable	Modalités	Probabilité
Sexe	Référence : homme	1,00
	Femme	0,79
Nombre d'enfants de la famille	Référence : 1 enfant	1,00
	2 enfants	1,15
	3 enfants	1,46
	4 enfants ou plus	2,13
Type de famille	Référence : enfant d'un couple	1,00
	Enfant d'une famille monoparentale	1,63
Activité du parent chef de famille	Référence : ouvriers	1,00
	Agriculteurs	0,44
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	ns
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,75
	Professions intermédiaires	0,67
	Employés	0,81
	Retraités	0,87
Chômeurs ou inactifs	1,67	
Diplôme du parent chef de famille	Référence : sans diplôme qualifiant	1,00
	CAP-BEP	0,62
	Baccalauréat	0,55
	Enseignement supérieur	0,44

Champ : jeunes, âgés de 16 à 29 ans, non scolarisés et résidant avec leurs parents au moment du recensement.
ns : non significatif

Source : INSEE (RP 2006 [exploitation complémentaire])

Note de lecture : par rapport à la situation de référence (un garçon, enfant unique d'un couple, dont le chef de famille est ouvrier et ne possède aucun diplôme qualifiant), le fait d'avoir un frère ou une sœur (donc être deux enfants dans la famille) multiplie par 1,15 le risque de ne posséder aucun diplôme qualifiant.

(1) En emploi, au chômage ou inactif.

(2) De quatre enfants ou plus.

probabilité 1,6 fois plus élevée d'être sans diplôme qualifiant que l'enfant d'un couple. En Franche-Comté, dans huit cas sur dix, ces familles ont à leur tête une femme seule. Cette dernière est plus souvent exposée au chômage et aux emplois précaires, ce qui peut avoir des incidences sur les parcours scolaires des enfants. ■

Yannick SALAMON

Définitions

- **Chef de famille** : dans le recensement de la population, la personne de référence de la famille, dénommée ici chef de famille, est l'homme du couple si la famille comprend un couple ou alors le parent de la famille monoparentale.
- **Diplôme** : les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé, déclaré être possédé par les individus.
- **Employés non qualifiés** : la catégorie des employés « non qualifiés » est reprise de la nomenclature définie par Olivier Chardon (in Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans. Insee Première, juillet 2001, n° 796, p. 4). Elle regroupe les agents de service des établissements d'enseignement, ceux de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux), les agents de service hospitaliers, les agents de sécurité, de surveillance, les opératrices de saisie en informatique, les standardistes, téléphonistes, les vendeurs en alimentation, les employés de libre-service, les caissiers de magasin, les pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station service, les serveurs et commis de restaurant ou de café, les employés de l'hôtellerie, les assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales, les employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers, les concierges, gardiens d'immeubles, les employés des services divers.
- **Population non scolarisée** : ensemble des personnes déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement au moment du recensement de la population.

Source et méthodes

- **Source** : les données de cette étude sont issues des exploitations complémentaires des recensements de la population de 1990, 1999 et celui millésimé au 1^{er} janvier 2006. Les recensements de 1990 et 1999 sont des dénombrements exhaustifs d'individus et de logements. En revanche, les résultats du recensement millésimé 2006 proviennent des cinq enquêtes annuelles de recensement (EAR) réalisées sur le territoire national entre 2004 et 2008.
- **L'analyse « toutes choses égales par ailleurs »** : elle consiste à étudier les caractéristiques familiales d'un jeune sur ses risques de sortir qualifié ou pas du système éducatif. Il s'agit par conséquent d'isoler l'effet propre de chaque caractéristique retenue, en maintenant constantes les autres variables. Parmi ces caractéristiques, ont été choisies : le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et le statut d'activité du chef de famille, le sexe de l'individu étudié ainsi que le type de famille auquel il appartient (enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale ; nombre d'enfants de la famille). Il est à préciser que d'autres caractéristiques pourraient influencer la probabilité de sortir qualifié ou pas de formation initiale (niveau de revenu de la famille, aptitudes intellectuelles a priori des élèves, valeur accordée à l'école...), mais que nous ne disposons pas des données nécessaires à leur prise en compte.

Pour en savoir plus

- Y. SALAMON, Les diplômés des Franchs-Comtois : état des lieux et analyse, Rapport d'étude INSEE de Franche-Comté, juin 2011
- L. BRIOT, M. KRZYWONOS, V. REMY, Le devenir des élèves de la voie professionnelle et de l'enseignement adapté dans l'académie de Besançon, Rapport d'étude rectorat de l'académie de Besançon, juin 2011
- R. BOUHIA, T. DE SAINT POL, Sortir sans diplôme du système éducatif : une nouvelle approche des déterminants socio-économiques, Éducation & formations, décembre 2010
- M. DUBOIS, F. LÉGER, La baisse des sorties sans qualification : un enjeu pour l'employabilité des jeunes, Note d'information du ministère de l'Éducation nationale, août 2010
- G. DABET, N. PIQUEREY, Retour à l'emploi : de fortes inégalités en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, mai 2010, n° 120
- A. ÉVRARD, Le retard de la Picardie en termes de formation ne s'explique qu'en partie par les caractéristiques sociales de sa population, INSEE Picardie Analyses, décembre 2009, n° 43
- Y. GRELET, Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes, Bref CÉREQ, mars 2006, n° 226
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (direction de l'évaluation et de la prospective), Dix-huit questions sur le système éducatif, Éducation et formation, juillet-décembre 2003, n° 66